

Edition du "REVEIL DU NORD"

Bureaux à PARIS, 43, boulevard Haussmann (9<sup>e</sup>)

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX ROUBAIX 45, Rue de la Gare, 45. TOURCOING 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2.

HAUSSE IMPORTANTE DE NOTRE FRANC

La devise anglaise a, en effet, baissé de sept points hier, cotant 143,65 en clôture officielle

La bataille engagée pour la défense de notre franc se poursuit tout à l'avantage de notre devise nationale qui depuis près de quatre mois a gagné 107 points.

Dans les milieux financiers la hausse continue du franc est commentée avec satisfaction. Quant au Gouvernement, il poursuit ses achats de devises pour compte du Trésor.

Voici, en définitive, les cours enregistrés hier, pour la livre, le dollar et le belga. A 10 heures : 147,25, 30,45 et 42,25. A 11 heures : 147,20, 30,35 et 42,25. A 12 heures : 146,50, 30,30 et 42,20.

Le Parlement rentrerait le 12 Novembre

Les Ministres se sont réunis hier matin en Conseil de Cabinet, au Ministère des Finances, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

Le Conseil a été consacré à l'exécution des affaires courantes. M. Aristide Briand, Ministre des Affaires étrangères, a mis le Conseil au courant de la situation extérieure.

Le garde des sceaux, Ministre de la Justice, a exposé les lignes générales de quatre projets de décret.

La date de la rentrée des Chambres a été en principe fixée au 12 Novembre et sera définitivement arrêtée aujourd'hui au Conseil des Ministres.

Les prix du pain et de la viande dans le Nord

La Commission Consultative des Farines se réunira samedi matin à la Préfecture du Nord afin d'examiner la nouvelle situation créée par la hausse du blé et l'influence qu'elle a pu avoir sur les prix des différents produits qui entrent dans la farine panifiable.

Après-midi du même jour, le Conseil Economique s'occupera de la question des viandes et du prix de vente en cours actuellement chez les bouchers.

TRENTE MILLIARDS, PRIX DE L'INTRANSIGEANCE DU PATRONAT ANGLAIS

Parlant hier à Liverpool, M. Runciman, président de la Chambre de Navigation, a déclaré évaluer à un chiffre pouvant varier de 216 à 270 millions de livres sterling, les pertes subies par l'Angleterre, à la suite du conflit minier.

LE CODE DES CONTRIBUABLES L'impôt général sur le revenu

Après avoir exposé, dans plusieurs de nos précédents numéros, les dispositions législatives essentielles, relatives aux impôts additionnels, nous abordons l'examen des textes concernant l'impôt général sur le revenu.

Cet impôt est dû, à partir du 1er janvier de chaque année, par toutes les personnes ayant en France une résidence habituelle et un revenu imposable excédant 1.700 francs.

Le taux appliqué au revenu taxable est de 20 %, avec exemption du double décime. L'impôt est dû après le montant total du revenu net annuel dont dispose chaque contribuable, mais celui-ci peut en déduire les impôts directs et taxes assimilées payées par lui l'année précédente, les pertes résultant d'un déficit dans une entreprise agricole, industrielle ou commerciale.

De plus, les contribuables mariés ont droit à une déduction de 3.000 francs. La même déduction est de droit, en cas de décès de l'un des époux, pour le conjoint survivant non remarié et ayant à sa charge un ou plusieurs enfants issus de son mariage.

En outre, tout contribuable a droit, sur son revenu annuel, à une déduction de 2.000 francs par personne à sa charge. Pour chaque enfant âgé de moins de dix ans resté à la charge de ses parents, la déduction est abaissée à 1.500 francs.

Sont considérées comme personnes à charge, à condition de n'avoir pas de revenus personnels imposables, les ascendants infirmes ou âgés de plus de 70 ans. Cet âge est abaissé à 60 ans pour les veuves vivant sous le même toit que leur fils ou leur fille et à leur charge exclusive.

N'entrent pas en compte pour la détermination des sommes passibles de l'impôt les pensions de veuves, veuves et ayants-droit des morts de la Grande Guerre, les allocations aux familles nombreuses, la surcharge familiale.

Pour le calcul de l'impôt, toute fraction de revenu inférieure à cent francs est négligée. Le montant de l'impôt est majoré de 25 % pour les contribuables âgés de plus de trente ans, célibataires ou divorcés et qui n'ayant pas d'enfant, n'ont aucune personne à leur charge.

La majoration est de 10 % pour les contribuables âgés de plus de 30 ans, mariés depuis deux ans et n'ayant pas d'enfant ni personne à charge.

Nous terminerons le « Code des Contribuables » en indiquant comment doivent se faire les déclarations et en signalant les sanctions applicables aux infractions.

L'exhumation des restes du prince Max de Hesse

Elle s'est faite hier à Caestre en présence d'un des neveux du Kaiser détrôné

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL) CAESTRE, 4 NOVEMBRE. — C'est le plus discrètement, avec le moins d'apparat possible, que s'est déroulée aujourd'hui à Caestre, par une matinée froide et brumeuse, l'exhumation des restes du prince Max de Hesse, le hobereau allemand, cousin du roi d'Angleterre, et neveu du Kaiser détrôné, dans son comble, il y a huit jours, étrange odyssee.



Le corbillard émanant des restes du Prince Max de Hesse, devant le cimetière de Caestre. Dans le médaillon : le Prince Wolfgang de Hesse, frère du défunt, suivant le convoi funéraire (On remarque la ressemblance des Princes avec son oncle, le roi d'Angleterre, le Prince de Galles).

Quelques personnages officiels, groupés autour d'une tombe, des ossements qu'on rassemble, un cercueil qu'on transporte, un modèle de corbillard, se dirigent vers une gare, à travers une campagne désolée, tel est le processus du dernier acte d'un événement qui, au début de la guerre, fit couler des larmes et en certains lieux des rires.

Au fond de la nécropole, derrière la grande croix et parmi les broussailles, des fossoyeurs remuent la terre humide. Autour d'eux, un groupe d'officiels. On remarque au premier plan, le prince Wolfgang de Hesse, frère du défunt, et le nouveau Kaiser détrôné, un jeune homme élégant et falot, engoncé dans un pardessus cintré, dont le ressemblance, avec son royal cousin d'Angleterre, la reine, est évidente.

Le prince est entouré de MM. Bouquet, maire de Caestre ; Ducos, commissaire spécial à Hazebrouck ; du lieutenant de gendarmerie Boyé, commandant les brigades de gendarmerie de l'arrondissement d'Hazebrouck ; de M. Hourlier, représentant l'Etat-Civil de la 1<sup>re</sup> région, et du garde-champêtre Léon Delassus, qui a procédé à la première inhumation. Les dents sont restées. Aucune erreur n'est possible d'ailleurs. Le défunt mesurait 2 m. 04... Les fémurs sont ceux d'un vrai géant.

Les ossements sont placés dans un cercueil plombé, qu'on ferme. Une plaque de cuivre porte en lettres gravées cette seule inscription : « Léon Delassus, Hesse, 2e Dragons, 20 octobre 1894 - 10 octobre 1914 ». Le défunt avait 20 ans, quand de par son imprudence, il trouva la mort.

Le transfert. Sur les épaules de quatre hommes vigoureux, le cercueil est porté au corbillard. La matinée est toujours froide et brumeuse... Un convoi va venir cinquième. Là-bas, au village, les cloches sonnent... On se hâte pour éviter l'attente. Le prince s'approche, et étend sur la bière le pavillon aux armes de la Principauté de Hesse, que par un geste délicat, et pour éviter de froisser les susceptibilités légitimes, il recouvre d'un drap noir. Il se serre avec effusion les mains du maire, à qui il remet une enveloppe portant comme inscription : « Pour les pauvres de la commune ».

Il remercie le garde-champêtre Delassus, qu'il récompense, puis il monte en auto en compagnie du commissaire spécial, M. Ducos, du lieutenant de Modeste, inaperçu, comme conduisant un corps anonyme, le corbillard gagne ensuite la gare d'Hazebrouck.

« Nach Deutschland » A 11 h. 30, la voiture funéraire arrivait au but, le prince qui l'avait devancée avait repris le train « Nach Deutschland » un quart d'heure auparavant.

La bière fut transportée au wagon spécial en station sur une voie de garage, puis M. Tilloy, commissaire d'Hazebrouck, procéda aux formalités d'usage. Une étiquette collée sur la wagon indiquait la destination : « Château de Friedrichshof, Cronberg, près Francfort sur Forbach ».

Peu après, un train emportait la dépouille princière. Ainsi se terminait dans l'indifférence générale, l'odyssée du neveu du Kaiser, qui fit tant sensation au début des hostilités, de tragique mémoire.

Les restes « du prince », comme on disait à Caestre, étaient partis ! Marcel POLVÉNT.

EN QUATRIÈME PAGE : Le « Réveil du Nord » et la « Journée Sportive »

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI Médicines, couvert avec quelques pluies, vent de sud-ouest à 3 à 5 mètres.

L'épilogue tragique d'un roman d'amour

Une jeune servante de Marçq-en-Barœul a, hier, révolversé celui qu'elle aimait, mais qui était marié, puis s'est noyée dans le canal de la Marque

Une pauvre fille de vingt-deux ans, femme de chambre de son métier, s'éprit un beau jour d'un « beau garçon », lui avoua sa flamme. Le « beau garçon » répondit à l'amour de la pauvre servante... Malheureusement le beau garçon était marié et l'épouse légitime le mit en demeure de rompre cette liaison.

La chose se fit, mais l'abandonnée en conçut un tel dépit que, hier, elle tira sept coups de revolver sur son amant volage et s'en fut ensuite se noyer dans le canal de la Marque.

Tel est le navrant roman d'amour, le drame de la pauvre fille, hier, elle tira sept coups de revolver sur son amant volage et s'en fut ensuite se noyer dans le canal de la Marque.

Très impartialement, nous allons nous efforcer d'en décrire les causes dures particulièrement, il faut bien le dire, à l'inconduite de la victime, en partie également, à l'insouciance d'un homme marié, père de famille, trop peu soucieux des conséquences possibles d'un moment d'oubli...

Les débuts d'une idylle Or donc, M. et M<sup>me</sup> Catry, les riches mineurs de Marçq-en-Barœul, prenaient à leur service, en Avril 1924, une ancienne pupille de l'Assistance Publique de Paris, âgée de 22 ans et nommée Marie Nicolas. La jeune servante était engagée comme femme de chambre et fit d'abord très bien son service.

C'était une perle à en croire ses patrons. Malheureusement, Marie Nicolas était, aussi ce qu'on appelle une « riche nature » et l'altière qu'elle sous laquelle elle dissimulait la ressemblance des Princes avec son oncle, le roi d'Angleterre, le Prince de Galles.

M. Duribreu se « laisse faire » — et c'est ici que réside sa faute — jusqu'un jour où sa femme s'étant aperçue de quelque chose y mit le baïlé à au cours d'une explication aussi nette que définitive et franche.

M. Duribreu eût à choisir entre sa femme et sa maîtresse d'un côté, et son oncle, le roi d'Angleterre, de l'autre. Il choisit sa femme et se mit à l'œuvre.

« L'amour légitime l'emporta chez lui, et à son grand étonnement, Marie Nicolas se vit lâchée — malgré ses avances renouvelées et ses menaces de mort, car la délaissée alla jusque là.

De vaines scènes eurent lieu et le chauffeur de chez Catry recolta quelques griefs retentissants et « publics ». Si publiques même, que M. et M<sup>me</sup> Catry, pour l'harmonie du bon ordre et choisissant entre deux maux le moindre, se virent contraints de congédier leur femme de chambre.

Mardi soir, celle-ci quitta Marçq-en-Barœul, l'oreille basse, et se réfugia à Lille en une maison de l'Hôtel de France, méditant sa vengeance.

A coups de revolver Cette vengeance ne se fit pas attendre. Ayant acheté mercredi, chez un armurier du Centre de la Ville, un revolver de 6 m<sup>m</sup> 35 de calibre, Marie Nicolas revint jeudi matin chez ses anciens patrons, à Marçq-en-Barœul. Il était alors 7 h. 30 et, pour légitimer son arrivée, la jeune fille qui avait déjà fait enlever ses malles l'avant-veille, prétendit avoir oublié son parapluie dans le salon.

Sans défiance, le cuisinier l'accueillit, lui fit entrer à la cuisine, lui offrit même une tasse de café. Comme l'allure de Marie Nicolas était normale, la cuisinière s'en fut seule à la rencontre du boulanger qui apportait le pain quotidien du ménage Catry. Vint l'ancien maître de chambre prit une décision. Dans la salle à manger, Marcel Duribreu, le beau garçon, se précipita dans l'office, Marie Nicolas n'y était plus, ni dans la salle à manger, ni dans la maison.

En vain visita-t-on le château. Nulle trace de la meurtrière, non plus que dans le parc. Qu'était-elle devenue ? C'est ce que découvrit M. Jacquemet, commissaire de police de Marçq-en-Barœul et les gardes-champêtres de cette localité.

On avait trouvé, au cours des recherches, sur les bords du canal de la Marque, qui passe derrière le parc de chez Catry, le sac à main de Marie Nicolas. Des traces d'herbe coupée, contournant le soubassement de la maison, heureuse avait bien pu mettre fin à ses jours. Cette supposition se vérifiait véritablement quelques minutes plus tard. En effet, en fouillant le canal avec des gaffes, les gardes découvrirent bientôt le cadavre de Marie Nicolas et le ramenaient sur la berge. Le corps a été transporté à la morgue de Marçq-en-Barœul.

Ainsi finit le pauvre roman d'amour d'une petite servante. Ce douloureux drame de l'immoralité est une terrible leçon. Evidemment, toute action du Parquet est éteinte par suite de la mort de Marie Nicolas. Quant à Marcel Duribreu, il a été transporté à la Clinique Descarpentries, à Roubaix.

Comme nous l'avons dit, son état n'inspire pas d'inquiétude, bien que la ball se soit logée dans la région du cœur.

ON A RETROUVÉ LE CORPS DECHIQUETÉ DU PATRON CANOTIER Le corps du patron Torre a été retrouvé à quelques kilomètres de Marseille, dans le petit golfe des Goudes. Le cadavre était dans un complet état de décomposition. La tête et les bras manquaient, mais les camarades de la victime ont reconnu les soutiers et la ceinture de Torre.

Le deuxième Salon régional de l'automobile et du cycle à Lille Cette belle exposition qui s'ouvrira Dimanche au Palais-Rameau est appelée à un grand succès

C'est dimanche prochain 7 novembre qu'il s'ouvrira le II<sup>e</sup> Salon Régional de l'Automobile, du Cycle et de leurs accessoires, au Palais Rameau à Lille. L'exposition s'annonce comme devant remporter un joli succès si l'on en juge le grand nombre de constructeurs et de constructeurs qui ont retenu leur stand.

Le Comité organisateur a, en outre, eu le plaisir d'affirmer si magistralement le développement de l'automobile et du cycle.

Le Palais Rameau est actuellement entre les mains des ouvriers de tous corps de métier qui travaillent sans relâche, du matin au soir et même la nuit, pour lui donner sa parure des jours de fête et aménager coquettement les divers stands.

ON TRAVAILLE FIEVREUSEMENT JOUR ET NUIT AU PALAIS-rameau POUR L'INSTALLATION DES STANDS

La décoration électrique est aussi commencée et les milieux de l'éclairage ont pu constater inondèrent de lumières les châssis nickelés des plus grands constructeurs et les carrosseries les plus modernes.

Tous ceux qui s'intéressent à l'automobile et au cycle ne manquent pas de visiter ce II<sup>e</sup> Salon dès l'inauguration officielle aura lieu dimanche à 15 heures précises.

LE CHEF DU COMLOT CATALAN EST ARRÊTÉ

On annonce également que le mouvement insurrectionnel a pris fin

Nous avons relaté hier que des perquisitions fructueuses avaient été effectuées par la police française à Bois-Colombes, notamment dans la demeure du colonel Francesco Macia, chef du mouvement insurrectionnel détaché par les séparatistes catalans.

Cet officier supérieur espagnol et son « Etat-Major » viennent d'être arrêtés à Prats-de-Mollo. Ils ont été conduits à Perpignan. A

Prats-de-Mollo, on a découvert un dépôt d'armes, de mitrailleuses et de munitions. L'état-major du colonel Macia comprenait onze personnes.

Des Italiens dans l'affaire A Perpignan, l'interrogatoire des séparatistes s'est poursuivi mercredi soir. Il aurait établi un étrange rapprochement d'intelligents catalans séparatistes, d'aventuriers se disant Garibaldiens et d'anarchistes Italiens. La plupart des Italiens inculpés dans l'affaire ont déclaré, en effet, que les Garibaldiens, c'est-à-dire ceux qui étaient prêts à défendre la liberté partout où elle était menacée ou compromise, s'étaient mis à la disposition du chef séparatiste Macia.

Leur chef serait un ancien officier de l'armée italienne, nommé Risoli, qui a été arrêté. Il dit être l'homme le plus décoré de l'Italie. Il habite avec sa femme, avec lui se trouve le jeune Calabre, étudiant en médecine, demeurant à Paris.

Deux Perpignans, Manco, plongeur de café, et Pedro Marinier, tonnelier, ont été arrêtés.

Une simple équipée, dit-on On télégraphie également de Perpignan : Le complot séparatiste semble avoir fait long feu. L'affaire se réduirait aux proportions d'une simple équipée, à savoir qu'un certain nombre de séparatistes ont été arrêtés, mais qu'ils n'ont pu réaliser qu'un complot, nommé Traverso Merio, âgé de 36 ans, sujet italien, demeurant 21, avenue de la Défense, Courbevoie. On trouve sur lui un flûte à piston, que des cotisations ordinaires.

Le Parquet de Perpignan n'est toujours pas sans de l'affaire qui reste entre les mains de la Sûreté générale. On trouve sur lui un flûte à piston, que des cotisations ordinaires.

Au Conseil de Cabinet tenu hier à Paris, jeudi matin, M. Albert Sarraut a exposé à ses collègues, les grandes lignes des opérations qui ont abouti à l'échec du complot séparatiste espagnol, et a annoncé la nouvelle, qui venait de lui être communiquée au cours de la séance de mercredi du l'ex-colonel Macia et de son état-major.

CINQUANTE MINEURS ENSEVELIS On télégraphie de Ishpeming (Michigan) : On craint que 50 mineurs n'aient péri dans un grand éboulement survenu à 10 kilomètres d'ici à la suite d'un éboulement. Sur une certaine étendue de la surface de cette mine, le terrain, étant humide, s'est effondré, avec fracas, sur une profondeur de 180 mètres. La première gallerie du puits fut inondée d'eau et de vase. Il ne reste, semble-t-il, aucune chance de salut aux hommes qui s'y trouvaient.

UN BUVEUR DE FORTE BIÈRE EST MORT A 126 ANS On mande de Belfast au « Daily Mail » : M. William Smith, qui était âgé de 126 ans, a été trouvé mort, dans son lit, à la Chapelle de Crossgar, comté de Down (Irlande) qu'il habitait. Il vivait seul et faisait lui-même sa cuisine. Il attribuait sa longévité à la simplicité de sa vie en plein air ; la bouteille de forte bière qu'il buvait par semaine et — une bière simple.

M. Smith considérait l'air pur comme très salubre, et il avait cassé toutes les vitres de sa maison, afin de pouvoir respirer plus facilement. Il portait, le moins possible de vêtements. Il avait servi pendant la guerre de Crimée.

DEPARTEMENT DU NORD Arrondissement de Lille

EXTRAIT du jugement rendu contradictoirement par le Tribunal de première instance de Lille, jugeant correctionnellement, à l'audience du 3 octobre 1938.

A la charge de RAMBERY Henri-Augustin-Joseph, âgé de 23 ans, né à La Chapelle d'Armentières le 23 mai 1915, profession de cultivateur, et de LA CHAPELLE d'Armentières, condamné du fait de falsification de lait et de mise en vente de lait falsifié, commis le 23 juillet 1938.

Pu les articles 2 et 3 de la loi du 27 août 1930, le Tribunal le condamne à une amende de deux cents francs.

Il que le présent jugement sera, par extrait, en première page, inséré aux frais du condamné dans le journal « Le Réveil du Nord », sans toutefois que le coût de cette insertion puisse excéder deux cents francs.

N<sup>y</sup> ayant appelé Au au Parquet : Le Procureur de la République, TASSIN.

Pour extrait conforme, déposé à M. le Procureur de la République, LA CHAPELLE-LEZ-ARMENTIERES.

Après l'attentat contre M. Mussolini à Bologne

L'ex-colonel Ricciotti Garibaldi réfugié antifasciste, est gardé à vue à Nice

M. Ricciotti Garibaldi, qui est ex-colonel de la Légion Garibaldienne, qu'il quitta l'Italie il y a plusieurs années à la suite de démêlés avec M. Mussolini, a été convoqué par le Commissariat spécial de Nice, où il fut invité à expliquer sur ses rapports avec certains réfugiés italiens. En même temps, une perquisition était opérée à son domicile, et de nombreux papiers auraient été saisis.

On croit savoir que la police s'est montrée étonnée des rapports qui, se sont établis à Nice, entre le policier fasciste Rappallo et le pseudo-tuteur assasin de M. Mussolini, Scovelli, le réfugié antifasciste Ricciotti Garibaldi. Le colonel est toujours gardé à vue.

Il s'en va un peu fort les gens du Duca « Ce soir », écrit-voilà hier le journal romain « l'Impero » la révolution fasciste doit célébrer son rythme et se parachever. Les adversaires du fascisme et de l'Italie, doivent être totalement supprimés. Pour les régimes la vengeance fasciste : à partir de ce soir, doit prendre fin la sottise utopie, selon laquelle l'Italie à une seule ou deux fois, a eu un seul cerveau, celui du Duca. Toutes les têtes des dissidents doivent être fauchées sans pitié.

UN MANŒUVRE BLESSÉ MORTELLEMENT AUX FORGES DE DENAIN Le manœuvre Local Charles, dit « Mot-Cat » était occupé au train bloquant aux Forges de Denain. Il remonta de la cour des appareils de commande des règles du dit train, et avait remis de l'huile dans un des caroters, pendant un court arrêt du train.

Voulant ensuite passer au dessus du garde-corps de protection, il posa le pied droit sur le butoir. Un chariot arrivait précipitamment sur le dit butoir, alors que Local avait le jambe devant l'ouvrier ne put assez vivement et eut la jambe droite écrasée entre le butoir et le chariot.

Il porta secours au malheureux et on le transporta à l'hôpital où un docteur procéda à l'amputation de la jambe. Malgré tous les soins dont il fut entouré, le blessé succomba deux heures après l'accident.

Grave accident d'auto à Maubeuge M. Rosquin, entrepreneur à Bousies, revenant en auto de Maubeuge, lorsqu'il se trouvait de la ville, près de la Porte de France, il rencontra deux femmes : Mlle Houssey et sa sœur Mme Caudebert, filles de M. Houssey, négociant en confection, rue de France, à Maubeuge.

Mme Caudebert poussait devant elle une voiture portant dans laquelle se trouvait son bébé. Bien que les deux femmes se fussent gardées à l'arrivée de l'auto, elles furent happées par la voiture de M. Rosquin, qui les entraîna. La voiture d'enfant fut gravement endommagée. Par bonheur le bébé n'eut aucun mal.

Mme Caudebert blessée à la tête, a dû être transportée à l'hôpital. Une enquête est ouverte.

UN BANQUIER ESCROC DES SINISTRES VIENT D'ÊTRE ARRÊTÉ Sur mandat de M. Genty, juge d'instruction, le commissaire aux délégations judiciaires, a arrêté samedi, le banquier Georges Baugue, directeur de la Banque Spéciale de Crédit, 16, rue de Chateaudun, et administrateur délégué de la Société Commerciale, Forestière et Industrielle.

M. Baugue est inculpé d'escroqueries et d'abus de confiance. Il consistait des prêts à des sinistres du Nord et de l'Est, à la condition qu'ils lui remissent en garantie des obligations, des bons sexennaux ou décennaux, inaliénables.

Quand il était en possession de ces titres, il les donnait en garantie à des notaires et obtenait ainsi des fonds qu'il gardait pour ses besoins personnels, pour ceux de deux complices, Outin et Ramon, qui furent arrêtés dernièrement.

Les sinistres ne voyaient pas venir les avances promises. Quand, inquiets, ils réclamaient, Baugue leur remettait des traites ou d'autres chèques tirés ou émis par ses deux complices.

Les traites revenaient impayées à l'échéance et les chèques étaient sans provision. Baugue faisait mine de se fâcher et menaçait de porter plainte. Cela lui permettait de gagner du temps. Du reste, si quelques sinistres criaient trop fort, Baugue les désintéressait.

On estime que le montant de ses escroqueries dépasse le demi-million. Les sinistres ont été avisés de son luxe et de son dépeuprement, 53, rue de Chateaudun, n'a fait découvrir que des papiers sans grand intérêt. Le banquier n'avait, au moment de son arrestation, que 100 francs sur lui.

Le père du « 75 » vient de mourir

0-0-0-0-0-0-0-0-0-0 (H. MANOUIL)

DEPARTEMENT DU NORD Arrondissement de Lille

EXTRAIT du jugement rendu contradictoirement par le Tribunal de première instance de Lille, jugeant correctionnellement, à l'audience du 3 octobre 1938.

A la charge de RAMBERY Henri-Augustin-Joseph, âgé de 23 ans, né à La Chapelle d'Armentières le 23 mai 1915, profession de cultivateur, et de LA CHAPELLE d'Armentières, condamné du fait de falsification de lait et de mise en vente de lait falsifié, commis le 23 juillet 1938.

Pu les articles 2 et 3 de la loi du 27 août 1930, le Tribunal le condamne à une amende de deux cents francs.

Il que le présent jugement sera, par extrait, en première page, inséré aux frais du condamné dans le journal « Le Réveil du Nord », sans toutefois que le coût de cette insertion puisse excéder deux cents francs.

N<sup>y</sup> ayant appelé Au au Parquet : Le Procureur de la République, TASSIN.

Pour extrait conforme, déposé à M. le Procureur de la République, LA CHAPELLE-LEZ-ARMENTIERES.

Nous avons annoncé la mort au moment de l'investiture de M. de V. 76. Voici la dernière photographie prise du père de « 75 », qui eut son cancer il y a une trentaine d'années et qui se cassa de l'auto. On sait que pendant la grande guerre on avait recueilli ses armes et qu'il fut l'un des premiers à se faire tuer.